Paris, 3 juillet, — Comme on le sait, tion, parce que, par ailleurs, le président du conseil a décidé la constitution d'une les été écartée au cours des pourpar-lers qui se sont déroulés pendant toute la journée et la soirée de vendredi, à crespond à une commission identique la journée et la soirée de vendredi, à crée en Suisse, dont les travaux ont l'Hôtel Matignon, en présence de MM. peruis, dans ce pays, la constitution Chautemps, président du Conseil; Pé-wrier, ministre du Travail, et Williams Bertrand, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil.

Les modalités de l'accord

Jusqu'au l' novembre 1937, les dispositions du dernier alinéa de l'article 2 du décret concernant la possibilité de dérogation à l'obligation de répartir la fuirée hébdomadaire de travail sur cinques en concernant de l'inspecteur du travail, être application de l'inspecteur du travail dans l'hôtel-serie et les industries annexes > ... et une autre de M. René Belin, servitaire adjoint de la C.G.T. declare : Depuis les préparties de l'inspecteur du travail dans l'hôtel-serie et les industries annexes > ... et une autre de M. René Belin, servitaire adjoint de la C.G.T. declare : Depuis les préparties de l'inspecteur du travail sur cinque de l'inspecteur du travail de l'inspecteur du travail sur cinque de l'inspecteur du travail de l'inspe de l'inspecteur du travail, être appli-quées collectivement sur demande des organisations syndicales patronales. Après avoir des organisations profes-

sionnelles intéressées dans les localités ou départements où la Commission paritaire d'office public de placement aux constaté l'impossibilité de fournir aux établissements visés par le décret le personnel complémentaire qui serait néges-asire pour permettre d'appliquer le decret en répartissant la durée hebdomadaire du travail sur cinq jours, susqu'à la même date, les chefs d'établiséements auront de plein droit le facujé d'útiliser, chaque semaine, dans les conditions auivantes, deux heures suppléméntaires prélevées sur le crédit prévit à l'article é, paragraphe 2 du décreté, la première nelles intéressées dans les localités heure sera payée sans majoratoin, là deuxième heure donnera liey à la majo-ration prévue à l'article 8, alinéa 2 du

deux ouvriers ou employés en contact avec la clientèle.

Pour les établissements situés dans les

stations thermales, balnéaires et clima stations thermajes, balmeaires et clima-tiques, ha dureé de travail pourra être augmentée dans la mesure ou, au cours des semaines précédentes et en raison de la pénurie de dravail, la durée heb-domadaire se sera trouvée réduite en dessous des limites fixées par l'article 3 en ce qui concerne ces établissements. La liste des localités pouvant béné folier de ses dispositions sera, dans cha-que département, arrêtée par le préfet.

Une déclaration de M. Gommy,

LA DISPARITION

commission d'enquête nous permettra également d'aider à l'établissement du régime définits du travail dans l'hôtel-lerie et les industries annexes ;

secretaire adjoint de la C.G.T.
De son côté, M. René Belin. secrétaire
général adjoint de la C.G.T., a déclaré:
« Depuis le premier mois, les négociateurs ouvriers ont fait. à diverses reprises, preuve de bonne volonté. Ils nese sont pas départis de cette atditude
au cours de ces dernières heures, Nousavons le double souci d'assurer au maautant que modestes des employés d'industrie hôtelière et d'éviter qu'un

l'industrie hôtelière et d'éviter qu'une manifestation quelconque vienne troubler le succès de l'Exposition.

> La discussion a été longue, comme vous pouvez le voir, et difficile. On ne pourra pas dire par le menu toutes les conversations que nous avons dû faire montre d'une patience infinie. Nous reconnaissons que le président du Conseil a été lui-même soumis à une dure épreuve. J'ajoute que nous recommandons à tous nos camarades d'accepter les dispositions de l'accopt de conciliales dispositions de l'accord de concilie tion auquel nous sommes finalemen

M. Camille Chautemps se déclare très heureux d'avoir pu régler le conflit

« Je suis très heureux, a-t-il déclaré. d'avoir pu régler ce conflit, dont la so-lution était d'une très grande impor-tance, non seulement du point de vue tance, non seulement du point de intérieur, mais encore de celui France. Le règlement du conflit de l'Aô-bellerie était devenu en quelque sorte

Une déclaration de M. Gommy, président de la Fédération de l'hôtellerie...

En sortant de l'hôtellerie mêtait pas en voie de désunion et qu'il avait suf de faire appel au bon sens et au sentiment de l'intérêt général pour apaiser un conflit même aussi aigu que celui-là. >

En Espagne D'AMÉLIA EARHART

(SUITE DE LA PREMIÈRE PACE)

(SUITE DE LA PREMIERE PACE)

Des amateurs de T.S.P. annonçaient avoir capité à 3 h. 30 du matin (12 h. 30 Europe cocidentale), des signaux radio-télégraphiques qui, selon eux, provenaient de l'avion de Miss Amelia Earthardt. Selon leur interprétation, le message indiquat que l'avion dérivait aux le Pacifique, près de l'Equateur. Le capitaine du bateau « Atasca», qui est parti à la recherche d'Amélia Earthardt, a fait savoir par radio que l'avion pouvait, à son dire, voler jusqu'à reamedi minuit, en tenant compte des réserves d'essence de l'avion. L'« Atasca» circoniscrit son action au nord-ouest de I'lle d'Höwland, mais les officiers de marifie d'Honollui pensent que l'avion glest peut-être égaré et a pu tombre en déhors de cette zone. ehors de cette zone. Les directeurs de la Compagnie cons-

tructrice de l'avion déclarent que l'appa-reil d'Amélia Earhardt pourrait, grâce à ses réservoirs étanohes, flotter indéfi-

La célèbre aviatrice a-t-elle atterri dans une île déserte ?

San Francisco, 3 tuillet. - Des navire San Francisco, 3 milket.— Des navires garde-côtes ammoncent qu'lls ont intercepté un message d'une station de T.S.F. de l'île britannique Nauru. à 800 milles à l'quest de l'île Howland. Ce message dissit que la station avait perçu des sigmaux et des mots entre 8 h. 43 et 8 h. 64 (G.M.T.). Par suite d'une mauvaise modulation, les signaux et les mots bien qu'asses forts, étaient mintelligibles cependant. Ils ressembleraient à toeux émis vendredi par l'avion de miss Amélia Earhart.
D'autre part, le garde-côtes « Atasca » a amoncé qu'il était à 100 milles au uncit de l'île Howland et qu'il attendait un aignal clair pour porter secours à l'avistrice. Il a ajouté qu'il recevait des signaux étamant de miss Amélia Ear-signaux émanant de miss Amélia Ear-signaux émanant de miss Amélia Ear-signaux émanant de miss Amélia Earôtes annoncent qu'ils ont

signaux émanant de miss Amelia Ear-hart, mais qu'ils étaient trop faibles

de M. Charles Maurras

Paris, 3 juillet. — Le Front national organise une grande réunion au Vélodreme d'Hiver pour le 8 juillet prohain, à 20 h. 30, ain d'honore le célèbre écrivain et polémiste Charles Maurras, qui sort de prison le 8 juillet. A ce meeting prendront le parole de très nombreuses personnalités du monde politique et libéraire parmi lesquelles MM. L'émery et Desjardins, sénateurs; Abel Bonnard, de l'Académie française; Dommenge, Kavier Vallat, Louis Marin Charles Trochu, conseiller municipal de et Henriot, députés ; André Bellesort et Paris ; Ballby, directeur du « Jour », etc

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Arrivera-t-on à un compromis dans la question du contrôle ?

dans la question du contrôle?

Londres, 3 juillet. — Les journaux, dans leurs éditoriaux, approuvent les efforts faits pour reconstituer le contrôle in avail et approuvent aussi le Comité de s'être, à l'unanimité, moins deux voix, prononcé contre les suggestions italo-allemandes. Cervadant, le trait le plus remarquable de la presse d'aujourd'hui est le désir qu'elle exprime après la ferrameté dont elle a fait preuve hier, qu'il soit possible d'arriver à un compromis.

Elle insiste à ce sujet sur le fait que, maintenant que les Italq-Allemands n'ont plus de doute quant aux intentions france-britanniques, ils pourront avoir le temps d'ici à la prochaine réunios du Comité de considérer de nouveau leur attitude en étant pleinement conscients de la gravité de la décision qu'ils prendront.

Rome ne souhaite pas une rupture

Rome, 3 juillet. — Il semble qu'on ne souhaite pas à Rome une rupture et, à cet égard, le communiqué de Londres montrant que le dernier mot n'est pas dit, est accuellil avec un certain soulla-gement. Bans doute considère-t-on la situation comme des plus sérieus oppose-t-on la « bonne volonté oppose-t-on la « bonne volonté » de l'Italie et de l'Allemagne à l'attitude de l'Angleterre et surtout de la France Mais on n'en considère pas moins que dans l'état actuel des choees, le fait de n'avoir pas rendu impossible toute con-tinuation des échanges de vue est déjà un résultat.

Un vapeur espagnol transportant une cargaison d'argent et de valeurs provenant de Bilbao, est saisi

Amsterdam, 3 juillet. — Les autoride l'aviatrice, déduisent des indications
reques jusqu'ici que miss Amelia Earhart
a atterri dans une ile déserte à pluséeurs
containes de milles de l'ile Howand.

M. Putnam pense que si l'aviatrice
avait amerri, ses accumulateurs seralent
maintenant hors d'état de fonctionner
et il constinue à espérer qu'elle est
indemne.

Amsterdam, 3 juillet. — Les autorides out saiss la muit dernière le vapeur
peau anglais. Le navire était arrivé dans
per avec une cargaison d'argent et
et valeurs provenant des banques de
Bibbos et configuées par les autorités
souverniementales vannt la prise de cette
ville.

On sait que deux autres que deux ellement de la circonatance pour se mélère
aux anciens combatante ét dans aux entent ous
aux avent dens constantante et donner à ce qui
et aux autres dans l'avreiner de
Bibbos et configuées par les autorités
ville.

On sait que deux autres vapeurs avec
des cargaisons analogues ont défà été
accargaisons analogues ont défà été
accargaisons analogues ont défà été
président de PEREA.CO; Deplus, président de PEREA.CO;
Deplus, président de PEREA.CO;
Deplus, président de PEREA.CO;
Deplus, président de PEREA.CO;
Deplus, président de PEREA.CO;
Deplus, président de PEREA.CO;
Deplus, président de Croix de feu; Birus, président des Croix de feu; Bi

La diminution du chômage

La diminution de chemage
Paris, 2 juillet. — Le monbre des chômeurs completa secourus le 26 juin 1987
«'élevait à 321.725 pour 802 fonds de chômage en activité contre 327.574 la semaine précédente pour 906 fonds.
Le nombre des chômeurs secourus au
cours de la sepanine correspondante de
cours de la sepanine correspondante de
colomage en activité. Il y a donc cette snnée une diminution de 98.162 unités par
rapport à l'année dernière.

L'amnistie en Belgique

M. DE LAVELEYE MINISTRE DE LA JUSTICE qui fut frappé à MONS

désire qu'il n'y ait pas de poursuites mais quatre de ses agresseurs ont été arrêtés.

Les Anciens Combattants de Mons réprouvent les voies de fait.

La Fédération nationale ne participera pas à la manifestation du 8 juillet

Bruxelles, 3 juillet. — Le ministre de la Justice a fait connaître samedi que c'est à sa demande expresse que les gandarmes n'ont point été appelés à participer aux mesures d'ordre qui avaient été prises à Mons, vendredi.

avaient été prises à Mons, vendredi. Il a également prié le procureur genéral près la Cour d'appel de Bruxelles, d'informer le procureur du Roi de Mons qu'il ne désirait aucune poursuite contre les anciens combattants, dans les rangs desquels il figure.

Quatre manifestants sont arrêtés

Hier, nous avons signalé que les principaux agresseurs de M. de Laveleye étaient identifiés, L'instruction qui a été ouverte par M. le juge d'instruction Kébers a abouti à quatre arrestations qui ont été maintenues, et à toute une série d'inculpations.

La première arrestation a été opérée au cours de la nuit de vendredi à samedi, celle de Mr Charles Perin, avocat, ancien combattant, officier de réserve, qui a été appréhendé à son domicile à Chilin, et écroué à la prison-de Mons, d'où il a été extrait samedi matin pour être interrogé par le magistrat instructeur.

Laveleye.

Profitant de sa qualité d'avocat, il avait pénétré vendredi après-midi dans les locaux du Palais de Justice et il n'avait pas été possible de lui refuser l'entrée. Il était resté dans la cour attendant la sortie du ministre et, quaind il l'apercut, il se dirigea vers lui en proférant à son adresse les pirea injures. Plusieurs fois, il fut repoussé par des policiers, mais il parvint à suivre M. de Laveleye quand celui-ci partit à pied et on le vit, après la bagarre, brandissant une touffe de cheveux qu'il avait arrachée de la tête du ministre de la Justice. M. Perin est inculpé de voles de fait. La deuxième arrestation opérée est celle d'un socien combattant, Croix du feu. M. Marc Abrassart, âgé de 39 ans, demeurant rue Camille-Moury. à Dour, qui a été arrêté samedi matin dans l'étude de M' Paul Tondreau, notaire, rue du Gegvernensent, à Mons, où il est clerc. C'est lui qui est accusé d'avoir porté à M. de Laveleye le coup de poing qui lui a éndu la levre supérieüre.

M. Kébers avait convoqué samedi matin dans son cabinet le consellier provincial rekste, M. Valentin Vandoorne. Celui-ci n'a quité le cabinet du magis-trat instructeur qu'encadré de deux gendarmes qui l'ont conduit à la prison. Au cours d'une perquistition opérée

Celui-ci n'a quité le cabinet du magistrat instructeur qu'encadré de deux gendarmes qui l'ont conduit à la prison.
Au cours d'une perquisition opéréc
chez lui, on a retrouvé le chapeau du
ministre qui lui avait été enlevé de la
tête au cours de le mélée. M. Vandoorne
avait d'ailleurs reconnu le fait et, bien
mieux, il s'était montré vendredi soir
en vilke, coiffé du chapeau de M. de
Laveleye et li s'était fait photographier
dans cet accoutrement. C'est une incuipation de recel d'objet voié qui a été
retenue à sa charge.
La personne qui a pris le chapeau et
qui a également été mise en état d'arrestation, est M. Daniel Cambier, fâgé
de 42 ans, industriel, demeurant avenue
du Rossix, à Mons.
Parmi les différentes inculpations
pour voies de fait et indures à l'adresse
du ministre, il en est notamment une,
mise à charge de M. Emile Demol. âgé
de 46 ans, négociant, demeurant rue de
c. Chauxen à Monce qui a lance des

Une mise au point ILS REPROUVENT LES VOIES DE FAIT

On nous communique:

Les présidents de tous les groupements anciens comhattants de Mons, émus par « événements qui se sont déroulés venedi à l'occasion de la visite de M. La-

aleye.

Tout en regrettant que M. le ministre le la Justice n'ait pas compris, après les ndidents de Charleroi, que sa présence à dons serait considérés comme une provo-

Mona serait considerer comme une provo-sitoment hecesaire de préciser : 1. Que les anciens combattants qui, sena-tanément, as cont trouvés réunis aux abords du Palais de Justice avaient pour unique but de manifester leur judignation contre le vote de la loi d'amnistie; 2. Qu'ils n'ont jamals voulu dépasser dans cette extérioriation de leur rancœur, les l'intice permises à tout citoyen libre. Intice permises à tout citoyen libre.

ne participera pas

à la manifestation du 8 juillet d la manifestation de 8 juillet avait toujours été favorable à une révoeu exprimé par le roi Léopoid, la Fédération des anciens combattants a invité
tous ses membres, tant Flammanis que
Vealona, à s'abstenir de participer à la
doivent aussi procéder à cette réduction
Wallona, à s'abstenir de participer à la
doivent aussi procéder à cette réduction
des heures de travail et celle-ci ne doit
manifestation du 8 juillet. Les autres
groupements d'anciens combattants suivraient, dit-on, cet exemple.

De même, le Comité de la Fédération
nationale des Amicales d'enfants de
combattants a décidé de ne pas participer à la manifestation du 8 juillet et de
combattants a décidé de ne pas participer à la manifestation du 8 juillet et de
consacrer ses efforts à la propagande vigueur dans les autres.

LETTRE DE BRUXELLES

LE ROI PARLE DE L'AMNISTIE AUX ANCIENS COMBATTANTS

DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER

BRUXELLES, 3 JUILLET 1937.

Au moment où le Roi recevait au palai Au moment où le Roi recevait au palais les présidents des groupoments d'anciens combattants et leur demandait de travailler à faire régner l'entents dans le pays qu'ils avaient dejà scuré, le ministre de la fustice. M. de Laveleye, était l'objet, à Mons, d'une agression violente. Il clait frappé jusqu'au sang.

C'est la première fois que se produit un fait gaus traves. De réfer aviil

C'est la première fois que se produit un fait aussi grave. De même qu'il n'y evait point d'exemple jusqu'ici que des anciens combattants dussent en venir dux mains, avec la police, la gendarmerie et les pompiers, comme à Bruxelles, il y a quinze joers, ainsi il n'y a peint de précédent à une attaque sanglante, par des anciens combattants, d'un ministre reçu, dans l'exercice de set fossettement. de ses fonctions, dans un palais do justic et dans un chef-lieu de province et qui est

et dans un chef-lieu de province et qui est lui-même un ancien combattant.

Ces faits qui sont acs explosions par-ticlles d'un état d'âme général indiquent la tension qui règne dans le pays.

Le vote de la loi d'ammistie politique. l'annonce de nouvelles ammisties en faveur des fonctionnaires, des agents publics et des instituteurs en cert est est est est est des instituteurs.

ats fonctionnaires, des agents publics et des instituteurs qui ont travaillé au service de l'ennemi ou qui ont profité des mesures qu'i' prenait contre la Belgique, en sont les ccuses visibles; et l'on s'explique la colère des anciens combattants qui voient les pro-fiteurs politiques, milliviries et administra-tifs, mis sur le même pied que les héres et les martirs. er martyrs.

Mais les fausses compréhensions, les exa

Mais les fausses compréhensions, les exa-gérations de cortaines ritiques, le fait que tous les anciens combattants ne jugent pus l'amnistie de la même façon, laissent croire qu'il pourrait y avoir dans l'agitation ac-tuelle autre chose qu'une protestation centre une, loi ou dos projets de loi. Il pourrait y avoir là un mouvement politique dont on ne perçoit point nettement la direction, mais qui profiterait du malaise général issu de la dernière campagne électorale et des fai-blesses ou des erreurs du gonvernement et des partis.

Quoi qu'il en soit, la fièvre existe Quoi qu'il en soit, la fièvre existo et, plus que jamais, les autorités politiques ont besoin de sang-froid. C'est à elles, autant qu'aux anciens combattants que s'adresse la parole royale : a Le sorvice de la patrie doit continuer à être le but de vos activités. » N'est-ce pat l'aubli de cette élémenties de la continuer à continuer à être le but de vos activités. » N'est-ce pat l'aubli de cette élémenties de la continuer à être le but de vos activités » N'est-ce pat l'aubli de cette élémenties de la continuer de la cont

vités. n N'est-ce pas l'aubli de cette élémentaire vérité qui a disloqué les partis d'ordre, aqui les disloque encor; et qui les rend, pour le moment, incapables d'avoir une influence sérieuse sur la marche des événements de la paroles prononcées hier par le Roi réusiront-elles à ramener le calme ? Il of faut attendre. Pour le moment, retenons de ces paroles, les fails capitaux : « Le referendum n'est pas possible parce qu'il a r'est pas constitutionel; il ne peut être question de dissoudre les Chambres ni de rervoyer le Gouvernement; la loi d'amnistité voiée laisse intactes la dignité du pays de t l'homneur des héros do la guerre; l'amnistie administrative ne sera pas admise, sauf cour le reverse non encore jugées. » pour erreurs non encore jugées, »

Le neuveau taux d'intérêt

Le Gouvernement socialiste est opposé à l'application des 40 heures dans le textile

M. Moeller, ministre socialiste de Suède des Affaires étrangères, a déclaré au « Dagens Nyheter » que le gouverne-ment suédois ne recommandera pas la ratification de la convention relative à la semaine de 40 heures dans l'indus

textile, adoptée récemment à Genève.

Le ministre, exposant les raisons qui ont amené les délégués gouvernementaux suédois à s'abstenir de voter à Genève en faveur de la semaine de 40 heures dans l'industrie textile, a indiqué que la social-démocratie suédoise avait toujours été favorable à une réduction générale a 40 heures par semaine, mais sous deux conditions : les pays faisant concurrence à la Suéde doivent aussi procéder à cette réduction des heures de travail et celle-ci ne doit pas avoir pour conséquence un abaissement du sandand de vie.

DERNIÈRE HI

Le président Roosevelt étudie un projet

de désarmement aérien

LES ELECTIONS IRLANDAISES

Le parti de M. de Valera est assuré d'une forte majorité

Dublin, 3 juillet. — A 16 h., le parti de M. Valéra était assuré de 24 sièges dans la nouvelle Ohambre. Le parti d'opposition de M. Gosgrave en comptati 12, les indépendants 7 et les travail-

istes, 2.

Dans les milieux politiques, or, est l'accord pour considérer que le gouver-tement est assuré d'une majorité urés lette sur l'opposition.

CHANGES A L'ETRANGER du 3 juillet 1937

AU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AIR



LE GÉNÉRAL VUILLEMIN supérieur de l'air

L'hebdomadaire « Gringoire » obtient 66.000 fr. de dommages-intérêts pour le préjudice qu'il a subi par suite d'une grève

après la mort de M. Salengro Le tribunal de commerce de la Seine a statué sur l'instance intentée par la société « Gringoire» à la société du « Petit Journal», à la suite de la non-parution le 19 novembre 1936, de l'heb-domadaire « Gringoire».

comagnire « Gringoire».

On se souvient qu'à la suite de la mort de M. Salengro, le Comité intersyndical du livre parisien avait pris la décision d'empêcher l'impression de l'hebdoma-

contrat le que celui passe par les deux sociétés, « l'intervention d'un tiers ve-nant s'opposer par la force à l'exécution de l'obligation d'un des contractants, ceui qui devait en bénéficier est fondé

, est condamnée à payer à «Grin-66.000 francs de dommages inté-

JOURNAL DE ROUBAIX

ABONNEMENTS Nord et départe-

ments limitrophes	8	mois, 34 fr.
	6	mois, 64 fr.
	1	an. 120 tr.
France et Colonies		
	6	mote, 70 fr.
	1	an, 2126 fr.
Belgique	8	mots, 34 fr.
	6	mola, 64 fr.
	-1	ån, 120 fr.

Les salaires dans l'industrie chimique

Compte chêques postaux : Lille 87

Près de Melun, un fermier assiégé par des grévistes fait usage de son fusil

Un des assaillants, un Polonais est ar eint et le fermier... est placé sous mandat de dopôt

de dispôt

Melun, 3 juliet. — Samedi à 16 h. 30, près de Mouly Cramprel, une vingtaine d'ouvriers de la férme de Chaintreaux appartennat à M. Legras étalent en train de travailler dans un champ de betteraves attenant à la ferme, quand surgirent une solvantaine de gréviates à bieyelette conduits par quelques autres occupant une automobile. M. Legras ordonna à ses ouvriers de rentere à la ferme, Les gréviates les attaquérent à coups de pierres et brisérent les moissonneuses mécaniques. M. Legras escorté de ses ouvriers de contra sin de dégagr les abords. Une serieuse bagarre eut alors lieu, M. Legras out aêtre la mé de son Pusil fut blessé au genou d'un coup de pierre. Il tira siors un coup de fusil en l'air bientot suivi d'un autre qui atteignit aux jambes l'un des gréviates.

Les gréviates ayant trois des leurs blesses se retirérent intesant sur le terrain le poil de les leurs de leurs de l'air par les des leurs de l'air ransporte d'urgence à l'induité renauporte d'urgence à l'induité renauporte d'urgence à l'induité de leurs de leurs de l'entre de l'air de leurs de l'entre de l'air de l'air leurs de l'air ransporte d'urgence à l'induité de l'air de l'air leurs d'urgence à l'induité d'entre de l'air leurs de l'air leurs d'entre de l'air leurs d'entre l'air l'air leurs d'entre l'air l'air leurs d'entre l'air leurs d'entre l'air l'ai

Nouvelles sportives

LE TOUR DE FRANCE

80. Thiétard; 81. Wennel; 82. Schild; b. Puppo; 84. Saladin; 85. Esquerra; 86. imeno; 87. Cento; 88. Cimatti; 89. Allés. Le challenge international

Suite du classement général

- Allemagne 2. France 3. Beigique, 4. Italie.

Le Suisse Weber n'est pas éliminé Belfort, 3 juillet. — Le coureur sulace Weber, qui avait été donné comme éliminé, a, après pointage, êté rtrouvé et est glassé dans le peloton de Cloarec (38"), ayant accompil is distance de la quatrième étape en 6 h. 38' 14". De de fait, il occupe la 67" place au classement général, avec 24 h. 03" 03" et les autres concurrents, à partir de Canardo, recuient d'un rang.

LE TOURNOI DE WIMBLEDON



La société du «Petit Journal» «ne maine du imple dames en battant ustifiant pas qu'elle ait fait diligence our suppléer à la défaillance de see ouriers, est condamnée à neure le des de la finale du double mixte Dans la finsie du double mixte D. Budge-Miss A. Marbie (Etate-Unis) ont battu Y. Pétra-M=* Mathieu (France) 6/4, 6/1.

La réunion nocturne

de Longchamp Prix du Seiell Couchant (25,000 fst.; 1,000 metres). — ler, Dardanelles; 2e, Blue Diamond II; 3e, Azamath. — Pari mutuel; 12:00, 7:00, 14:50, 14:00. Prix du Crépuscule (à réclamer, 25:000 fr., 14:00 m.). — ler, Moi-Méme; 2e, Saika; 3e, Mon Etoile. — Pari mutuel; 20:00, 350, 14:00, Mon Etoile. — Pari mutuel; 20:00, 350, 14:00, 14:00, 14:00 ft.

— ler, Biliard; 2e, Toute Roge. — Pari mutuel; 250,0,1306,15,105. Prix des Centaures thand, gentlemm-rix 5,000 fr., 2150 m.), — ler, Ramadan; 2e, Prince Charlie; 3e, Comition; 4e, Javelin. — Prix de met 31.50, 400, 5.00, 215. Prix de prix 11.50, 400, 5.00, 215. Prix de prix 11.50, 400, 5.00, 215. Souleau — Pari mutuel; 10.00, 70, 50, 50, Prix d'Orien (hand, 50.000 fr., 2.000 m.), ler, Giska; 2e, Patrician; 3e, Mona; 4e, Ranglot. — Pari mutuel; 85 30, 22.00, 36.00, 15,50.

Treis jemeaux parfaitement constitui ont été mis au monde par une Italienn en Calabre, déjà mère de 19 enfants.

Colombophilie

MM.Henri Rousseau, de Tourcelas et Edouard Roussel, de Roubaix, se classent en tête du concours international

d'Angoulême C'est par un temps idésl que les con-igeons français et belgre, participant au ourcours invernational d'Ampouleme ont ce mis en liberté, par leur dévoué con-reur M. Recour. ampoit marin à S. h. Se



Au centre : M. E.DOUARD ROUSSEL ayant à sa droite le maître soigneur de son colombier, M. PAMPHILE RACHBOOM. et, à sa gauche, M. JOSEPH VANDERSANES.



M. HENRI ROUSSEAU et l'excellent soigneur de son colombier, M. Léon Gilles.

Résultats d'enlogements

Kesultats d'enlogements
CHANTILLY, à Paile devis de Benhair.

1.362 pignons dent Ell vivez de Benhair.

1.362 pignons dent Ell vivez de Benhair.

VI pour ce matin dimanche, dés é b.

CHANTILLY, Centre et Creix-Wanguchal.

Selvica de Britis de Britis de B.

CHANTILLY, à la Maison Colombophire
Teurenémades. — 1.203 pignons d'31 vieux,

Bil jeunes). Convoyeur, M. Verpract. Lacher à outir de 6 h. 30.

CHANTILLY, à l'Entende de Teurening.

Til pircons dont 125 jeunes, Jeunes de

Til pircons dont 125 jeunes, Jeunes de

Ball de de de Britis de Colombophire

CHANTILLY, à l'Entende de Teurening.

CHANTILLY, à l'Entende de Teurening.

CHANTILLY, à l'Entende de Colombophire

CHANTILLY, à l'Entende de Colombophire

CHANTILLY, à l'Entende de Colombophire

Ballin, à é p.

MATATRICHE

Damstadt, 8 juillet. — Votel be sate du match France-Allemagne tation qui s'est disputé asmedi apr par un tempe magnifique devant ; 6.000 spectateurs ; 100 mètres mage libres ; 100 (Allemagne); 700 mètres braseu (Allemagne)

at a Melinchineger (Al 190 mètres don (dames) 1:0 (Allemagne); Plongeon du tree Heinse (Allemagne); 100 mètre 1:1 Carlonnet (Pranco); 100 m 1:1 Schluuch (Allemagne); Phaut vol: 1:1 Wein (Allemagne);